les Francas du pays de Foix

2022-2023

FOIX

Projet pédagogique

ALAE CADIRAC

Sommaire

Mise à jour : 14/03/2023

I. Présentation de l'association 3

- Historique 3
- Projet éducatif 4
- Rôles et missions des différents acteurs 5
- Le projet pédagogique 8
- Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association 8
- Budget général 13

II. Présentation de la structure 14

- Situation géographique de la structure 14
- Public accueilli dans la structure, effectifs 14
- Description des locaux utilisés par l'ALAE 15

III. Présentation de l'équipe pédagogique 16

IV. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation 17

- Description des différents temps 17
- Analyse de situation, constats et objectifs fixés 21
- Nos objectifs éducatifs/pédagogiques et actions 23
- Evaluation : description des différents points évalués et des différents outils utilisés 24

I. Présentation de l'association

- **Historique**

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951.
La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.
Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.
C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.
Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1er janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.
Le 1er janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».
En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).
En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).
A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.
Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.
Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).
Le 1er janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.
En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.
Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna,
St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).
Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.
Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes,

accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.
Au 01/09/2022, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, ouverture d'un ALAE sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat.

A ce jour notre association gère :

9 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (7), de Montgailhard (1) et de Saint-Paul-de-Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.

4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.

1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.

- **Projet éducatif**

Un projet éducatif est un document écrit obligatoire qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. Il constitue la référence autour de laquelle l'équipe d'animation construira le projet pédagogique. Il tient compte des besoins spécifiques des mineurs qui sont accueillis dans l'organisation de la vie collective et lors des diverses activités.

Il est construit autour de valeurs fondamentales :

- La démocratie : en libérant des espaces qui permettent aux enfants de participer activement aux décisions qui les concernent. Par cet engagement actif ils feront l'apprentissage d'une réelle vie démocratique.
- La laïcité : le principe de laïcité doit se concrétiser par une égalité de traitement des personnes, le respect des différences, une réelle mixité sociale par l'accueil de tous sans distinction, d'origine ethnique, culturelle ou sociale, de conviction philosophique, politique ou religieuse.
- La solidarité : pour que chacun ait les mêmes chances de réussite, la possibilité de développer avec les autres membres de la collectivité les relations nécessaires à son épanouissement personnel et à son implication citoyenne.
-

et d'objectifs éducatifs (ci-dessous extraits du projet éducatif) :

Être vigilant au bien être de chaque enfant et au respect de son rythme dans les activités individuelles ou collectives qui lui sont proposées.

Développer en fonction de l'âge, la notion de responsabilité et d'autonomie.

Mettre en pratique la notion de respect (respect de l'autre, respect des biens…) au travers d'actions et par l'élaboration et le suivi de règles de vie collectives.

Mettre en œuvre le principe de coéducation en favorisant le partenariat entre les différents acteurs éducatifs : enseignants, animateurs, parents, partenaires associatifs…

Sensibiliser l'enfant aux principes de développement durable, lui permettre de découvrir, de respecter et de protéger l'environnement naturel proche et le patrimoine local.

Favoriser des attitudes solidaires entre pairs, avec d'autres collectifs de jeunes, intergénérations et associations.

Initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir par des actions socio-éducatives et culturelles permettant à l'enfant d'accéder à des connaissances, à des techniques et à des formes d'expression les plus variées.

Donner aux enfants les moyens d'être acteurs de leurs loisirs en les associant aux prises de décisions et en favorisant l'émergence de projets d'enfants.

Le projet pédagogique est remis aux salariés et aux partenaires institutionnels et associatifs. Il est consultable pour les familles au siège administratif de l'association des Francas du Pays de Foix, sur l'accueil de loisirs et téléchargeable sur le site *http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/*.

- **Rôles et missions des différents acteurs**

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 11 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'une présidente et d'un vice-président**
- **D'une trésorière et d'une trésorière adjointe**
- **D'une secrétaire et d'une secrétaire-adjointe**

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

Une équipe professionnelle expérimentée

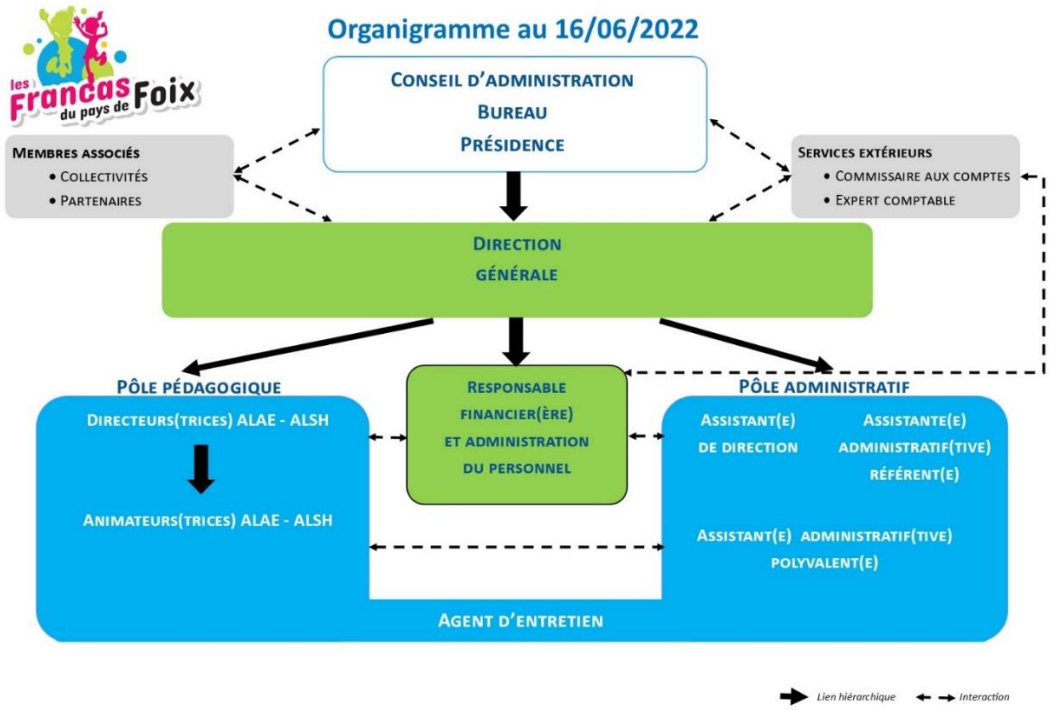

Un pôle administratif qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- ***D'une directrice générale,*** *Pascale Blazy*
- ***D'une responsable financière et administration du personnel***
- ***De trois secrétaires***

Un pôle pédagogique sous la responsabilité de la directrice générale qui coordonne l'ensemble des structures.

Il est composé :

- ***De directeurs et animateurs ALAE et ALSH***

L'accueil de loisirs des mercredis et des petites vacances est doté d'un **directeur ALSH** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice générale, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Ses missions :

Pédagogie :

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice pédagogique au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
    - De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
    - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
    - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice générale, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (salariés municipaux travaillant sur les temps ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques…) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALSH et la direction de l'Association ;

Sécurité :

- Il respecte et applique le protocole sanitaire en vigueur.

Communication :

- Il est garant de l'image de l'ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs ;
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALSH

Formation :

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige ;
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif :

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles ;
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur ;
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants ;
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers ;
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice pédagogique puisse faire un travail auprès de l'économe ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi ;

D'animateurs ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Les missions de l'animateur :

Pédagogie :

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble ;
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets ;
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets ;
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens ;
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage ;
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme ;
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination ;
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen ;
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements ;
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de manière que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif, ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leur propre choix ;

- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques…) ;

Sécurité :

- Il respecte et applique le protocole sanitaire en vigueur ;
- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés ;
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance ;
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits sur l'ALSH, ainsi que lors de sorties ;
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel ;
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication :

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALSH ;
- Il doit être vigilent à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité ;
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation :

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation ;
- Il aide et soutien les stagiaires.

Administratif :

- Il doit remplir une fiche mensuelle récapitulant ses heures travaillées, qu'il doit remettre à chaque fin de période au directeur de l'ALSH ;
- Il doit noter la présence des enfants restant à l'ALSH sur des fiches prévues à cet effet.

- **Le projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

- **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

- ➢ Conformément à la commande de la collectivité dans le cadre du marché qui nous lie, il est proposé aux enfants des activités autour de la thématique de la citoyenneté et du principe de laïcité.

EDUCATION

A LA CITOYENNETE ET AU PRINCIPE

DE LAICITE

EXTRAIT DU PROJET EDUCATIF :

« … contribuer dès l'enfance, à la formation du futur citoyen. C'est en se confrontant aux autres que l'enfant se construit et structure ses relations sociales par l'apprentissage de responsabilités individuelles et collectives, par la pratique de solidarité en favorisant des attitudes solidaires d'abord entre pairs mais aussi entre générations et en partenariat avec des associations humanitaires et par l'entraînement à la vie démocratique … »

LA CITOYENNETE : Il est essentiel, pour se construire en adulte libre, de prendre conscience de la société dans laquelle on vit, afin d'avoir une attitude responsable face aux autres et face à l'environnement, le milieu dans lequel on évolue. L'éducation à la citoyenneté est inhérente à cette prise de conscience. Apprendre à vivre ensemble tout en s'épanouissant, s'émancipant et en ayant accès à la culture et au savoir telles sont les valeurs que nous défendons.

LE RESPECT DE SOI, DES AUTRES ET DE L'ENVIRONNEMENT : L'enfant a besoin d'être reconnu, il est une personne à part entière qui a le droit au respect, mais il doit également se respecter, respecter les autres et respecter l'environnement dans lequel il évolue.

LA COHESION DE GROUPE : sensibiliser les enfants à la tolérance, à la solidarité, à l'entraide, à la laïcité et au respect : Mettre en place des activités ludiques ainsi que des temps de discussion, de manière formelle mais aussi de façon spontanée, avec les enfants qui amènent et entrainent une sensibilisation à ces valeurs. Favoriser les actions ou les enfants d'âges différents pratiquent ensemble des activités, des activités, des jeux, où ils partagent leurs compétences pour réaliser des œuvres collectives.

INTEGRATION ET PRISE EN COMPTE DES DIFFICULTES DE CHACUN ainsi que du handicap en proposant des activités qui permettent à chacun en fonction de ses capacités, de son envie, d'intégrer le groupe à part entière, de ne pas être tenu à l'écart. Être d'autant plus à l'écoute des besoins et envies de chacun, pour permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

INSTAURER UN FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE : certaines décisions ne relèvent pas uniquement de l'équipe d'animation, être à l'écoute c'est savoir prendre en considération les attentes de chacun. Des temps seront mis en place afin que chacun puisse s'exprimer collectivement : temps de parole en fin d'activités, temps de parole formalisé, mise en place de délégués ALAE et ou de conseils d'enfants élémentaires.

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AU PRINCIPE DE LAICITE

« ON NE NAIT PAS CITOYEN, ON LE DEVIENT » BARUCH SPINOZA

« POUR CONSTRUIRE UN PROJET DE SOCIETE, N'AYONS PAS PEUR D'AFFIRMER NOS VALEURS ET DIRE QUE LA LIBERTE C'EST L'EMANCIPATION »

HENRI PENA-RUIZ

LA LAÏCITE est un principe de droit inscrit dans la constitution de notre république. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles.

L'enjeu en faisant vivre le principe de laïcité au quotidien, est bien de permettre, à tous les enfants et les jeunes de bénéficier d'une action éducative de qualité qui valorise la diversité des cultures au service du vivre ensemble et la participation des enfants à la construction de leurs loisirs. Pour permettre une meilleure connaissance de l'autre nous continuerons à mettre en place par exemple des activités coopératives ludiques et variées qui vont permettre d'une part, d'identifier les préjugés, les discriminations, de comprendre et de faire comprendre ce qui les provoque, et d'autre part de déceler ce qui entraine des situations d'exclusions. L'équipe d'animation adoptera « une attitude laïque » basée sur le respect de l'autre et de ses différences qui permettent de favoriser l'autonomie des enfants, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture. Par « attitude laïque » il faut comprendre la cohérence entre les convictions initiales et les actions menées, la prise en compte des avis de tous et le respect d'autrui.

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET RESPECT DU PRINCIPE DE LA LAÏCITE EXEMPLES D'ACTIVITES A POURSUIVRE ET A DEVELOPPER :		
OBJECTIFS	**COMPETENCES**	**ACTIONS**
APPRENDRE AUX ENFANTS A EXISTER AU SEIN DU GROUPE.	⇨ S'exprimer à l'oral ⇨ Prendre la parole devant un public ⇨ Prendre part à un débat, donner son point de vue, prendre en compte et respecter les propos des autres ⇨ Négocier, argumenter et faire des choix ⇨ Favoriser la mixité dans toutes les activités (et sportives en particulier)	⇨ Ateliers théâtre, vidéos, théâtre de marionnettes, jeux de rôle… ⇨ Elaboration d'un groupe de petits journalistes en vue d'articles BLOG, journal ou carnet de bord de l'ALAE ; ⇨ Elaboration et mise en place des règles de vie (enfants/animateurs/équipe enseignante) ; ⇨ Atelier philo sur des thèmes comme : égalité garçon/fille, droit de s'exprimer, droit à la vie privée, respect des différences… ; Tous les échanges, discussions sont vécus sans jugement, l'équipe d'animation ne prend pas partie, mais dirige la discussion afin d'amener les enfants à réfléchir et à approfondir leurs pensées. ⇨ Mise en place de projets et d'ateliers avec les Francas de l'Ariège « Graines de philo » (débat à visée philosophique), « Agis pour tes droits » (droits des enfants), centre A'ERE (éducation à l'environnement) ; ⇨ Jeux coopératifs ; ⇨ Partenariat avec le CIDFF avec la mise en place d'activités ludiques sur l'égalité filles/garçons ; ⇨ Partenariat avec le festival Résistance (choix et présentation de la programmation par les enfants) ; ⇨ Le bilan du vendredi : chaque vendredi, les grands (CE/CM) se réunissent pour faire le point sur leur semaine. Ils vont placer un smiley « content ou pas content » sur une feuille prévue à cet effet. S'en suit une discussion en groupe (on ne parle que si on le souhaite). Les enfants s'expriment sur l'ALAE, les repas, les activités… ; ⇨ Sensibiliser les enfants au civisme sur internet ; ⇨ Formation pour les animateurs sur les « Valeurs de la république et la Laïcité ».
IMPLIQUER LES ENFANTS DANS LA VIE DE L'ALAE DES MERCREDIS, DE L'ALSH ET DE LEUR TERRITOIRE.	⇨ Donner de vraies responsabilités et comprendre la fonction/la place qu'ils occupent	⇨ Accompagnement de projets d'enfants (projet jardin, pixels…). ⇨ Mise en place de conseils d'enfants (prise de décisions collectives...) ; ⇨ Réflexion avec les élus des collectivités autour de la mise en place d'un conseil communautaire d'enfants ; ⇨ Discussion autour des menus, élaboration de menus en partenariat avec la cuisine centrale ; ⇨ Participation à la communication de l'ALAE des mercredis et de l'ALSH : réalisation d'affichage photos pour les parents, réalisation ; conception d'invitations aux élus (en vue d'un spectacle, une exposition ou une inauguration (projet jardin…) ; ⇨ Participation à un projet de l'agglomération ; ⇨ Mise en place de projets pour découvrir leur environnement proche et leur territoire, leur ; ⇨ Mise en place de projets pour embellir leur territoire en partenariat avec l'association des commerçants, le conseil citoyen, la communauté d'agglomération ; ⇨ Découverte des différentes institutions, des valeurs de la République et rencontre avec les élus (visites : mairie, Agglo Pays Foix-Varilhes, Conseil départemental et préfecture) … ; ⇨ Les enfants acteurs de leur festival : « le Festival des enfants » …

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET RESPECT DU PRINCIPE DE LA LAÏCITE EXEMPLES D'ACTIVITES A POURSUIVRE ET A DEVELOPPER :		
OBJECTIFS	**COMPETENCES**	**ACTIONS**
DEVELOPPER LE RESPECT ET LA SOLIDARITE.	⇨ Permettre de vivre les relations en toute quiétude ⇨ Développer le lien intergénérationnel ⇨ Prendre en compte la différence	⇨ Associer les enfants à l'installation et au rangement de l'activité ; ⇨ Rédiger des règles de vie et réfléchir autour des sanctions ; ⇨ Réaliser des projets communs à toutes les tranches d'âges (ex : projet jardin accessible à tous et adapté aux besoins de tous, réalisation d'un arbre de la laïcité) ; ⇨ Mettre en place des projets intergénérationnels (Réalisation de cartes de vœux pour les papis et mamies du territoire, des résidents des l'HEPAD du territoire, activités avec les Amis des forges (découverte des vieux métiers, des traditions, d'objets insolites...). ⇨ Projets avec maisons de retraite du territoire ; ⇨ Ateliers sensoriels et handisport ; ⇨ Découvrir et s'impliquer auprès d'associations solidaires et humanitaires (l'UNICEF, Les restos du cœur, Le secours populaire, l'association Bassitara…)

Continuité des orientations pédagogiques communes à l'ensemble de nos structures :

- **Poursuite du travail autour de l'éducation à l'environnement** afin de sensibiliser les enfants de façon ludique au développement durable, à la protection de l'environnement et leur faire découvrir le patrimoine local. L'ensemble de nos structures adhère à la charte Centre A'ERE (à l'initiative de l'association départementale des Francas de l'Ariège) pour la mise en place d'actions telles que l'acquisition de gestes écocitoyens afin de protéger notre environnement proche.

- **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :

  - Participation à l'organisation de la 10ème édition du Festival des enfants, le samedi 17 juin 2023. Les enfants sont acteurs du festival (projets d'accompagnement/projets d'enfants).

  - Blog des enfants : un blog *http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/blog-des-enfants* est proposé sur le site internet de l'association. Il est alimenté par des articles et photos d'enfants. Il s'agit d'un blog à visée éducative qui permet de développer auprès des petits rédacteurs l'expression écrite, de sensibiliser l'esprit critique et d'informer les lecteurs sur la vie de l'association au travers des activités mises en place dans les ALAE et ALSH.

  - Faire découvrir aux enfants les dispositifs d'animation proposés par l'association départementale des Francas tels que :

- Le « Cyber R@llye scientifique » (grand jeu éducatif qui permettre par la création d'un défi, la valorisation de connaissances liées à leur territoire et l'apprentissage du raisonnement scientifique et l'usage coopératif des technologies numériques)

- ***Continuité de partenariats*** (Parcours éducatifs et culturels visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet associatif, les projets pédagogiques, les projets d'école et le PEDT. Ces ateliers fonctionnent par cycles avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps. Ils sont animés par nos équipes, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et par des prestataires afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités sportives et culturelles et de les sensibiliser au milieu associatif.

- Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de ***partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglo Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège***.

Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles :

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant…

… sur toutes les structures ALAE / ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme et ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons continuer à nous interroger :

- sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...)

- sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

La relation aux familles / La place des parents dans nos accueils de loisirs...

… dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuerons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consistera à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures par :

Le biais de temps d'échanges formalisés 2 à 3 fois par an afin de communiquer sur nos projets, notre organisation, sur le fonctionnement et les activités des structures, écouter et construire avec les familles ;

La mise en place de moments conviviaux entre chaque période de vacances

- **Budget général**

Un budget pour les achats et prestations pédagogiques, le transport pour les sorties pédagogiques est alloué aux directeurs ALSH pour chaque période par la directrice générale.

II. Présentation de la structure

- **Situation géographique de la structure**

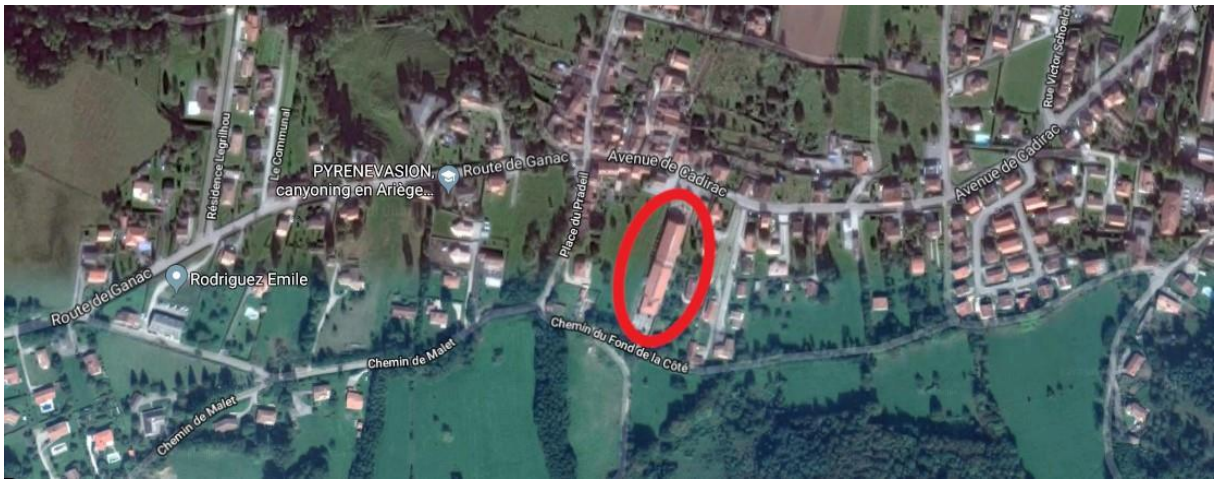

L'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) de Cadirac se déroule dans les locaux de l'école du même nom.
Situé dans un quartier en périphérie de la ville de Foix, il bénéficie d'une proximité avec le centre-ville et les zones de campagne. Ce quartier se compose d'un vieux village, de parties construites dans les années 70, de lotissements récents et va voir sa population augmenter par la construction de nouveaux lotissements.
L'ALAE de Cadirac prend place dans l'école la plus récente de la ville de Foix.
Cette école dispose d'une structure bois, de tous les aménagements d'accessibilité et une réflexion a été menée en termes d'énergie. Tous ces éléments rendent cet établissement tout à fait cohérent avec son environnement.
L'ALAE de Cadirac est un service mis en place par la municipalité de Foix et géré par l'association des Francas du Pays de Foix. Il fonctionne uniquement en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11 h 30 à 13 h 30 et le soir de 15 h 45 à 18 h 30 et peut accueillir jusqu'à 70 enfants scolarisés âgés de 3 à 12 ans.

- **Public accueilli dans la structure, effectifs**

L'école de Cadirac accueille 104 enfants âgés de 3 à 12 ans, de la petite section de maternelle au CM2. Ils vivent pour la plupart dans le quartier ou dans les communes avoisinantes.
Les enfants sont répartis en quatre classes comme suit :

- ✓ PS/MS/GS : 26 enfants soit 12 enfants en petite section, 1 enfant en moyenne section et 13 enfants en grande section.
- ✓ CP/CE1 : 21 enfants soit 12 enfants en CP et 9 enfants en CE1
- ✓ CE2 : 15 enfants
- ✓ CM1/CM2 : 28 enfants soit 11 enfants en CM1 et 17 enfants en CM2

L'ALAE accueille en moyenne :

- ✓ Le midi : 18 enfants d'âge maternel et 46 enfants d'âge primaire.
- ✓ Le soir : 14 enfants d'âge maternel et 36 enfants d'âge primaire.

- **Description des locaux utilisés par l'ALAE**

MATERNELLE

- ✓ Une salle d'activités (qui est utilisée également pour la garderie du matin) avec des coins aménagés (dînette, jeux de construction, lecture, jeux de société, activités manuelles…). Cette salle est spacieuse, lumineuse et agréable. Elle est aménagée de sorte qu'elle soit la plus fonctionnelle possible. Cet espace permet aux enfants de jouer en autonomie sous le regard bienveillant des animatrices.
- ✓ Une cour aménagée avec des jeux adaptés aux âges des enfants (balançoires, toboggan…).
- ✓ Un espace préau ouvert se trouve en haut des marches d'escaliers menant au bâtiment scolaire. Cet espace permet de disposer d'un lieu extérieur pour les plus jeunes en cas de mauvais temps. Tout en longueur, il permet aux enfants de participer à de nombreux jeux.
- ✓ Un patio.

ÉLÉMENTAIRE

- ✓ Une cour avec panneaux de basket, cages de foot et dessins au sol type marelle. Cette cour permet aux élémentaires de faire des grands jeux avec ou sans matériel.
- ✓ Un préau extérieur avec de nombreux piliers créant des délimitations d'espaces.
- ✓ Un petit jardin d'intérieur est également mis à disposition des enfants qui sont toujours accompagnés d'une animatrice pour leur permettre de travailler la terre, planter et récolter des éléments de la nature.
- ✓ Une salle (BCD) qui est utilisée pour les activités manuelles et les jeux de société.
- ✓ Une salle de motricité spacieuse avec des gradins et qui permet d'effectuer des jeux sportifs à l'intérieur (cette salle est située à côté du local sport que l'école nous prête).

Nous disposons en plus d'un espace dans le local réservé aux employés municipaux pour stocker le matériel pédagogique, la pharmacie et le matériel spécifique.

Cette salle sert également à ranger du matériel de l'école et du matériel d'entretien.

L'école est construite tout en longueur avec de nombreux escaliers ce qui implique une surveillance renforcée.

A noter que tous les escaliers sont équipés de monte escaliers pour les personnes à mobilité réduite. Également, un ascenseur installé dans la cour des maternelles permet l'accès à l'intérieur de l'école aux personnes à mobilité réduite.

III. Présentation de l'équipe pédagogique

L'équipe d'animation se compose d'animateurs/rices salarié(e)s de l'association des Francas du Pays de Foix et d'animateur/rices mis(es) à disposition par la mairie de Foix.

L'équipe se rencontre en septembre pour mettre en place l'organisation des temps ALAE midi et soir.
Elle échange sur les différentes valeurs éducatives afin de déterminer les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.
Elle se réunit dans sa totalité 2 fois 1 heure par mois mais 2 fois 2 heures pour le personnel des Francas du pays de Foix. Au cours de ces réunions, les animatrices peuvent échanger, préparer et mettre en place les activités. Il est fait un point sur les projets en cours. A partir de septembre 2022, un temps supplémentaire est accordé pour la préparation des activités.
L'équipe dispose d'une documentation pédagogique qui lui permet de mettre en place les différents projets lors des réunions.

NOM ET PRENOM	FONCTION	DIPLOME	EMPLOYEUR	HORAIRES MIDI	HORAIRES SOIR
HERVEZ Maxime	Directeur	DEJEPS DPTR	Les Francas du pays de Foix	11h30 - 13h30	15h45 - 18h30
CASTEL Gaël remplacé par MARMEY Clément	Animateur Animateur	BAFD	Les Francas du Pays de Foix	11h30 - 13h30	15h45 - 18h00
DA SILVA Isabelle	Animatrice	CAP Petite enfance	Mairie de Foix	12h00 - 13h20	15h45 - 16h30
DELRIEU Sandrine	Animatrice	BAFA	Les Francas du pays de Foix	11h30 - 13h30	15h45 - 18h30
FERRANDEZ Corinne	Animatrice	BAFA	Mairie de Foix	/	15h45 - 18h00
JAMIA Saadia remplacée par BARBIE Coralie	Animatrice Animatrice	 CAP Petite enfance	Mairie de Foix	11h30 - 13h30	15h45 -18h00
OZTRUCK Laure	Animatrice	BAFA en cours	Mairie de Foix	11h30 - 13h30	16h30 - 17h30
PUJOL LESTELAT Lucie	Animatrice	BTSA GPN	Les Francas du pays de Foix	11h30 - 13h30	/

IV. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation

L'ALAE est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 et de 15h45 à 18h30.

Le matin de 7h30 à 8h20 un temps de garderie gratuite est assuré par le personnel mairie ainsi que le midi de 11h30 à 12h15.

Afin de garantir la sécurité, le portail est ouvert durant les créneaux horaires suivants :

- De 15h45 à 16h
- De 17h à 17h20
- De 17h40 à 18h
- De 18h20 à 18h30

Le directeur (ou un animateur référent) appelle les enfants et vieille aux autorisations de sorties.

- **Description des différents temps**

MATERNEL

11h30	PS/MS/GS : l'enseignante ouvre la porte. Sandrine récupère dans la salle ALAE les enfants inscrits à la cantine. L'enseignante sort avec les autres enfants pour les remettre aux parents au portail. Les enfants non récupérés sont ramenés par les enseignantes aux animatrices.
11h40	Temps d'activité court.
11h50	Préparation pour aller à la cantine : le groupe des PS/MS/GS va se laver les mains sous l'œil bienveillant des animatrices puis les enfants vont s'asseoir sur les bancs avant de rentrer dans le réfectoire. Les animatrices placent les enfants en fonction de leur autonomie et comportement en tenant compte de leur envie.
12h00	Les adultes mangent avec les enfants. Un protocole est en place pour le service des repas et s'appuie sur un règlement élaboré par la responsable de la cuisine centrale.
13h00 Repas	A la fin du repas, Isabelle DA SILVA part avec un groupe d'enfants se laver les mains puis à la sieste. Les autres enfants, avec Sandrine et Laure, se lavent les mains, repartent à la salle ALAE ou à l'extérieur ou au patio.
13h20/13h30	Sandrine accompagne les maternelles en classe. Sandrine dispose de 10 minutes pour faire le lien avec les enseignants au besoin ou faire de la préparation pédagogique ou toutes autres taches en lien avec l'activité.
15h45	PS/MS/GS : l'enseignante ouvre la porte. Sandrine récupère dans la salle ALAE les enfants inscrits à la cantine. L'enseignante sort avec les autres enfants pour les remettre aux parents au portail. Les enfants non récupérés sont ramenés par les enseignantes aux animatrices. Lavage des mains puis goûter.

16h00	Les enfants commencent le goûter. Ils s'installent dans la cour ou à l'intérieur en fonction de la météo. Isabelle et Sandrine adaptent une posture d'aide en veillant à faire de ce temps un moment convivial et agréable.
16h20	Après le goûter, les animatrices présentent les activités, les enfants se positionnent et partent en activités jusqu'à 17h00.
16h30	Départ d'Isabelle et arrivée de Laure pour le début des activités.
17h/17h20	Temps d'accueil des familles. Une animatrice se positionne aux sanitaires pour vérifier le lavage des mains, l'autre reste avec le groupe sur un « temps libre ». Elles notent également sur les fiches le départ des enfants (Cette mesure entre en vigueur dans le cadre d'une meilleure sécurisation. En effet, vue la configuration des bâtiments, il apparait plus pertinent que ce soit l'animatrice qui connaisse en temps réel le nombre d'enfants encore présents).
17h20 /18h00	Ouverture de l'espace imagination et « jeux libres » (Kapla, Lego, dînette…). L'animateur termine l'activité « projet » avec les enfants qui le souhaitent.
17h35	Passage au toilettes et lavage des mains.
17h40/18h	Temps d'accueil des familles. Une animatrice se positionne aux sanitaires pour vérifier le lavage des mains, l'autre reste avec le groupe sur un « temps libre ». Elles notent également sur les fiches le départ des enfants (Cette mesure entre en vigueur dans le cadre d'une meilleure sécurisation. En effet, vue la configuration des bâtiments, il apparait plus pertinent que ce soit l'animatrice qui connaisse en temps réel le nombre d'enfants encore présents).
18h00/18h30	Accueil autour d'activités favorisant le retour au calme. Temps en commun avec les élémentaires.
18h20/18h30	Dernier créneau d'accueil. Sandrine vérifie le lavage des mains et la préparation. Maxime accompagne les enfants jusqu'aux parents.
18h30	Les enfants restants sont amenés au bureau et les parents contactés. Les animatrices échangent avec le directeur au besoin.

ELEMENTAIRE

11h30/11h35	CP/CE1 : l'enseignante ouvre la porte. Maxime récupère dans la classe les enfants inscrits à la cantine. L'enseignante sort avec les autres enfants pour les remettre aux parents au portail. CE2 : l'enseignante sort avec les enfants non-inscrits à la cantine. Gaël entre en classe et fait l'appel. CM1/CM2 : l'enseignante ouvre la porte. Coralie récupère dans la classe les enfants inscrits à la cantine. L'enseignante sort avec les autres enfants pour les remettre aux parents au portail. Au besoin, les enseignantes remontent les enfants qui restent à la garderie sur le groupe respectif. Après l'appel, les animatrices présentent les activités aux enfants. Maxime fait le tour et vérifie le nombre d'enfants.
11h35/11h50	Les enfants choisissent les activités sur le planning et se rendent sur le lieu. Chaque animateur doit compter le nombre d'enfants présents sur son activité. Maxime fait le tour et vérifie le nombre d'enfants. L'animateur devient référent du groupe d'enfants qu'il a en activités.
11h50	L'animateur organise le rangement si nécessaire et amène son groupe passer aux toilettes et se laver les mains. Chaque animateur accompagne son groupe dans le calme à la cantine.
12h00	Cantine : on s'installe. Les enfants doivent respecter un plan de table pour s'asseoir. Un protocole est en place pour le service des repas et s'appuie sur un règlement élaboré par le responsable de service.
12h50	Fin du repas. Sortie échelonnée des groupes, lavage des mains puis retour sur les activités/temps calme.
13h20/13h30	Si besoin, les animateurs peuvent rencontrer l'équipe enseignante pour faire le lien. Autrement, temps de préparation pédagogique ou toutes autres taches en lien avec l'activité.
15h45	CP/CE1 : l'enseignante ouvre la porte. Corinne récupère dans la classe les enfants inscrits à la cantine. L'enseignante sort avec les autres enfants pour les remettre aux parents au portail. CE2 : l'enseignante sort avec les enfants non-inscrits à la cantine. Gaël entre en classe et fait l'appel. CM1/CM2 : l'enseignante ouvre la porte. Coralie récupère dans la classe les enfants inscrits à la cantine. L'enseignante sort avec les autres enfants pour les remettre aux parents au portail. Au besoin, les enseignantes remontent les enfants qui restent à la garderie sur le groupe respectif. Après l'appel, les animatrices présentent les activités aux enfants. Maxime fait le tour et vérifie le nombre d'enfants.
15h45/16h00	Goûter. Petit temps libre pour permettre aux enfants de se défouler. Les animateurs s'assurent du bon déroulement en passant de groupe en groupe. Goûter possible en extérieur.

16h15/17h00	Temps d'activités. Les enfants choisissent sur le tableau des activités. Les enfants se répartissent par groupes sur l'activité choisie. L'animateur veille à gérer le temps en proposant des pauses.
17h00/17h20	Temps d'accueil des familles. Elles gèrent le départ et le passage au lavage des mains des enfants. Elles notent également sur les fiches le départ des enfants (Cette mesure entre en vigueur dans le cadre d'une meilleure sécurisation. En effet, vue la configuration des bâtiments, il apparait plus pertinent que ce soit l'animatrice qui connaisse en temps réel le nombre d'enfants encore présents).
17h20/18h00	Les enfants présents se réunissent et jouent ensemble à une activité proposée par les autres enfants. Moment où l'on peut utiliser la salle « des adultes » car moins d'enfants. Un animateur peut éventuellement proposer une autre activité.
17h40/18h00	Temps d'accueil des familles. Elles gèrent le départ et le passage au lavage des mains des enfants. Elles notent également sur les fiches le départ des enfants (Cette mesure entre en vigueur dans le cadre d'une meilleure sécurisation. En effet, vue la configuration des bâtiments, il apparait plus pertinent que ce soit l'animatrice qui connaisse en temps réel le nombre d'enfants encore présents).
18h00/18h30	Accueil autour d'activités favorisant le retour au calme. Les enfants descendent en salle ALAE maternel.
18h20/18h30	Dernier créneau d'accueil. Sandrine vérifie le lavage des mains et la préparation. Maxime accompagne les enfants jusqu'aux parents.
18h30	Les enfants restants sont amenés au bureau et les parents contactés. Les animatrices échangent avec le directeur si nécessaire.

- **Analyse de situation, constats et objectifs fixés**

Analyse de la structure

L'association des Francas du Pays de Foix gère les accueils périscolaires pour les communes de Foix, de Montgailhard et de Saint-Paul-de-Jarrat. En lien avec ses objectifs éducatifs et valeurs soutenues (cf. projet éducatif), dans un souci d'offrir une cohérence éducative sur l'ensemble du territoire, le choix est fait d'orienter ses actions de terrain sur des thématiques communes.
Cette année, nous axerons nos efforts sur les actions favorisant le vivre ensemble, en cohérence avec le travail engagé depuis l'an dernier.

Ce choix découle d'un constat simple fait sur nos différentes structures d'accueils pouvant se résumer en un besoin de lien, une continuité dans les relations sociales, une nécessité de dédramatiser et de reconstruire après une situation anxiogène liée notamment aux protocoles sanitaires successifs.

Ce choix prend toute sa place et marque la volonté de notre association d'agir de façon responsable en offrant un service de qualité, adapté aux besoins de notre public, dans un souci d'améliorer encore le service auprès des enfants et des familles, de promouvoir le coté éducatif de nos actions qui aident les enfants à grandir.

En quête de cohérence, c'est « l'éducation à la citoyenneté et au principe de laïcité » qui servira de fil conducteur entre toutes les structures et permettra aux enfants de découvrir, d'apprendre et de comprendre le monde qui les entoure, de devenir les citoyens de demain, de s'avoir agir en connaissance de causes et de pouvoir s'exprimer.

Valoriser ces actions ne signifie pas interrompre le travail autour des autres thématiques et partenariats en place et se construisant au fil des ans. Toutes les actions sont donc transversales et défendent les intérêts des enfants en suivant les valeurs soutenues par l'association.

Analyse liée au public (enfants)

L'ALAE accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans. Des différences de cultures, d'origines, de schéma familial… assez importantes existent chez les enfants accueillis et semblent être plutôt bien acceptées. Ils évoluent dans un environnement adapté et disposent de tout le nécessaire éducatif et pédagogique sur la structure en termes d'équipement et humain.
Bien que les actions de l'an passé aient permis d'avancer sur des problématiques de savoir vivre en collectivité, des carences subsistent. Une difficulté à respecter les autres et à suivre les consignes, de se conformer à un cadre basique, imposé par la société. Refus délibéré d'écouter et autres sont les réponses des enfants aux différentes situations rencontrées et/ou proposées. Apanage des plus grands, ces déficits sont de plus en plus prégnants sur les plus jeunes des enfants accueillis.

A cela s'ajoute des difficultés à évoluer, à s'approprier les locaux. Les enfants n'ont pas l'habitude de se débrouiller et sont en constante demande d'aide. Tant sur la gestion de leur effets personnels que dans le relationnel ou encore sa place dans la structure. Ils souffrent d'une forme de dépendance à l'adulte qui les empêche d'évoluer, de profiter pleinement, de trouver leur place.

Bien qu'en évolution depuis l'an passé, cette situation semble cyclique car de plus en plus marquée chez les maternelles.

Constat lié à l'analyse du public

Il parait important donc d'offrir aux enfants un fonctionnement structurel et humain visant à offrir une meilleure lisibilité à l'enfant, fonctionnement qu'il comprendrait et dans lequel il pourrait évoluer seul. L'accès doit être mis sur l'intérêt que l'enfant comprenne les rouages.

Cette cohérence est à travailler sur une journée entière en privilégiant la journée de l'enfant dans son intégralité, donc d'y associer les temps scolaires et de garderie.

De la même manière, il sera primordial, dans la façon de mener, d'encadrer les activités de faire preuve de bienveillance et de cohérence, notamment dans les discours et explications transmises aux enfants.
Il faudra également rester vigilant sur la nécessité d'offrir un terrain favorable à l'émergence de projets d'enfants, par un aménagement des temps, des lieux, de faire évoluer le lien enfants/animateurs.

L'équipe enseignante est également un atout cette année avec une vraie envie de « faire » autour de l'enfant, en jouant de complémentarité et de simplicité qui prévaut au reste.

Analyse liée aux parents

Les parents ne représentent pas un frein à la vie de l'ALAE. Ils sont compréhensifs et aidants, avec une envie de participer, de faire et de laisser faire leur enfant.
Dialogue, échanges et amabilité pourraient décrire les relations avec les familles

Ces relations sont d'ailleurs amputées et se limitent au contact avec le directeur, les parents n'étant plus autorisés à pénétrer dans l'ALAE pour récupérer les enfants.

Une nouvelle équipe de parents délégués apporte une dynamique et des projets.

Constat liée à l'analyse des parents

Il parait important donc d'améliorer et de modifier nos canaux de communication afin de garder le lien avec les familles, de valoriser la participation des enfants et d'essayer d'impliquer au mieux les parents.
Rester en lien avec les délégués parents en restant ouvert aux propositions d'actions.

- **Nos objectifs éducatifs/pédagogiques et actions**

Le tableau ci-dessous développe 2 objectifs éducatifs principaux en lien avec la situation initiale et les constats qui seront priorisés cette année par l'équipe d'animation.
Une commande visant à promouvoir le principe de laïcité et l'éducation à la citoyenneté est tout à fait en lien avec les besoins de la structure et la continuité des actions engagées depuis 2 ans. De plus ils sont toujours d'actualité.
Les objectifs ci-dessous ne représentent pas en intégralité le travail réalisé sur l'ALAE. Des notions telles que l'autonomie ou l'entraide sont également au cœur de nos actions et font partie intégrante des valeurs défendues par notre association. Ci-dessous les deux objectifs mis en avant sur l'année :

OBJECTIFS EDUCATIFS	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
Permettre à l'enfant de réellement s'impliquer dans la vie de l'ALAE, de son école et de son quartier.	Favoriser la découverte du territoire.	• Balades découvertes • Partenariat et découverte des curiosités locales • Découverte des lieux importants à proximité (Conseil départemental, maison de retraite...)
	Permettre à l'enfant de s'exprimer.	• Groupe de parole • Formalisation de temps de remédiation • Technique d'expression orale
	S'impliquer sur le territoire.	• Réalisation du planning • Projets d'enfants • Aménagement des espaces • Regard critique sur leur environnement • Rencontre avec des institutionnels
Favoriser le vivre ensemble et développer des attitudes solidaires.	Agir pour les autres et pour soi.	• Décoration, appropriation des locaux • Action solidaire (Ehpad, Restos du cœur…) • Création de plannings
	Prendre plaisir à être avec les autres.	• Grand jeux tous ensemble • Projets communs décorations et œuvres XXL

Entre chaque période de vacances, les plannings d'activités sont affichés sur la structure et consultables sur le site internet de l'association : http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/

- **Evaluation : description des différents points évalués et des différents outils utilisés**

Evaluation des objectifs : les directeurs mettent en place un système d'évaluation. Le but étant de vérifier de manière cartésienne la pertinence des actions menées et de faire un bilan plus objectif de l'activité.
Elle permettra également de valoriser nos actions et de faire d'éventuelles remédiations si les objectifs ne sont atteints que partiellement, voire pas du tout.
Cette démarche permettra également d'améliorer la qualité de nos interventions en collant au plus près aux réalités du terrain et en ajustant au plus vite nos actions en fonction du public et des besoins. Ce sont les colonnes « critères et indicateurs » du tableau ci-dessous qui nous permettront de faire cette évaluation.

Une fiche « projet », complétée par l'animateur et qui lui sert de feuille de route lors de la préparation de ses activités, servira également pour faire les bilans.
Ces bilans seront effectués avant chaque changement de plannings d'activités pour permettre la mise en place d'un nouveau planning.

En synthèse, le directeur rédige également un bilan qu'il remet à la directrice générale afin de lui notifier toute défaillance, point positif ou particularité. Il lui permettra également de valoriser et de rendre compte de nos actions auprès des différentes institutions, de présenter aux membres du bureau ou lors des assemblées générales (ou autre).

Les thématiques et objectifs sélectionnés seront abordés pour savoir s'il est nécessaire ou non de poursuivre dans cette voie.

Un entretien individuel entre le directeur de l'ALAE et les animateurs de l'ALAE se fera avant chaque période de vacances pour faire le bilan des points positifs et négatifs que peut rencontrer l'animateur sur le terrain.
Cela permettra de faire des réajustements si cela est nécessaire. Cette démarche est à l'initiative de la Mairie et de l'association des Francas du Pays de Foix afin de créer un climat propice au travail.

Lors d'activités ou de projets spécifiques, un outil d'évaluation conçu pour l'occasion sera utilisé afin de mesurer qualitativement et/ou quantitativement les différents points clés.

L'équipe tient compte également des retours qui sont fait par l'équipe enseignante (au quotidien et lors de réunions communes) et par les parents (au quotidien et lors des conseils d'école). Elle tient compte également des ressentis et retours des enfants sur les temps dédiés à la prise de parole.

Le directeur veillera à évaluer le fonctionnement de sa structure et son implication vis-à-vis des objectifs de l'association.

En cas de doute, de problème dépassant son champ de prérogatives, le directeur pourra et devra compter sur le soutien de sa hiérarchie.

OBJECTIFS EDUCATIFS	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	CRITERES	INDICATEURS
Permettre à l'enfant de réellement s'impliquer dans la vie de l'ALAE, de son école et de son quartier.	Favoriser la découverte du territoire.	Les enfants participent aux sorties. Les enfants participent à des partenariats.	Découverte de 3 lieux importants/proches. Tous les enfants de l'ALAE ont participé à une sortie. 1 partenariat par tranche d'âge 1 projet fédérateur (ALAE complet)
	Permettre à l'enfant de s'exprimer.	Les enfants savent parler en groupe, exprimer une envie. Les enfants savent s'écouter et se respecter.	1 temps de parole/semaine. 2 projets d'enfants. Mise en place d'une boite à idées. Tous les enfants participent aux groupes de paroles.
	S'impliquer sur le territoire.	Les enfants participent à la vie locale.	2 actions en partenariat à destination de la ville/associations. Participation à 2 manifestations majeures.
Favoriser le vivre ensemble et développer des attitudes solidaires.	Agir pour les autres et pour soi.	Les enfants montrent des attitudes solidaires. Les enfants influent sur leur environnement.	2 actions solidaires. Les enfants peuvent citer 2 associations qui aident les autres. Décoration des salles ALAE. Décoration de la cantine.
	Prendre plaisir à être avec les autres.	Les enfants sont bien à l'ALAE.	3 temps conviviaux envers les familles (fêtes, portes ouvertes…) Augmentation de fréquentation à l'ALAE à l'ALAE du soir.